Ville nature

Outre ses grands paysages, la ville de Pessac mêle, d'est en ouest, des espaces verts à ses formes urbaines.

Travaux d'élagage sans le Bois des Sources du Peugue : ces travaux se dérouleront du 16 au 27 novembre 2026 pour sécuriser les abords de cheminements. Des tronçons de chemin seront fermés puis rouverts au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Soyez prudents.

Espaces naturels et parcs

Les nombreux espaces verts de la Ville de Pessac sont présentés par regroupements de quartiers.

Rappel :

- La règlementation impose que tous les chiens doivent être tenus en laisse dans les espaces verts de la commune. Merci de respecter ce règlement pour le bien-être de tous.
- La pêche et la baignade des animaux et des humains sont interdites dans tous les cours d'eau, mares, lacs, plans d'eau de la commune.

Fermeture nocturne des parcs

Depuis septembre 2026, les parcs Razon, Fontaudin et Camponac ferment désormais leurs portes la nuit. Ils sont désormais accessibles au public de 7h à 20h30. Leur fermeture est assurée par les agents de la police municipale. Une nouvelle signalétique a été installée sur les différents sites afin d'informer les usagers de ces horaires et de cette nouvelle réglementation.

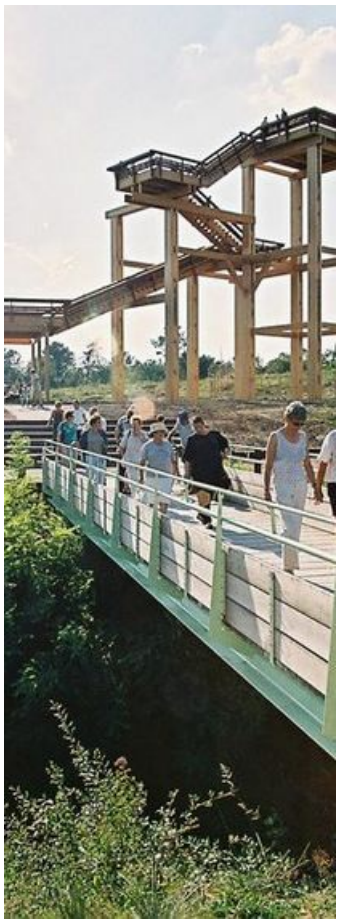
Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès, Sardine et Le Monteil

Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin et Saige

3M-Bourgailh, Arago-La Châtaigneraie et France Alouette

Cap de Bos, Magonty et Toctoucau

PARCS ET ESPACES VERTS DE LA VILLE DE PESSAC





































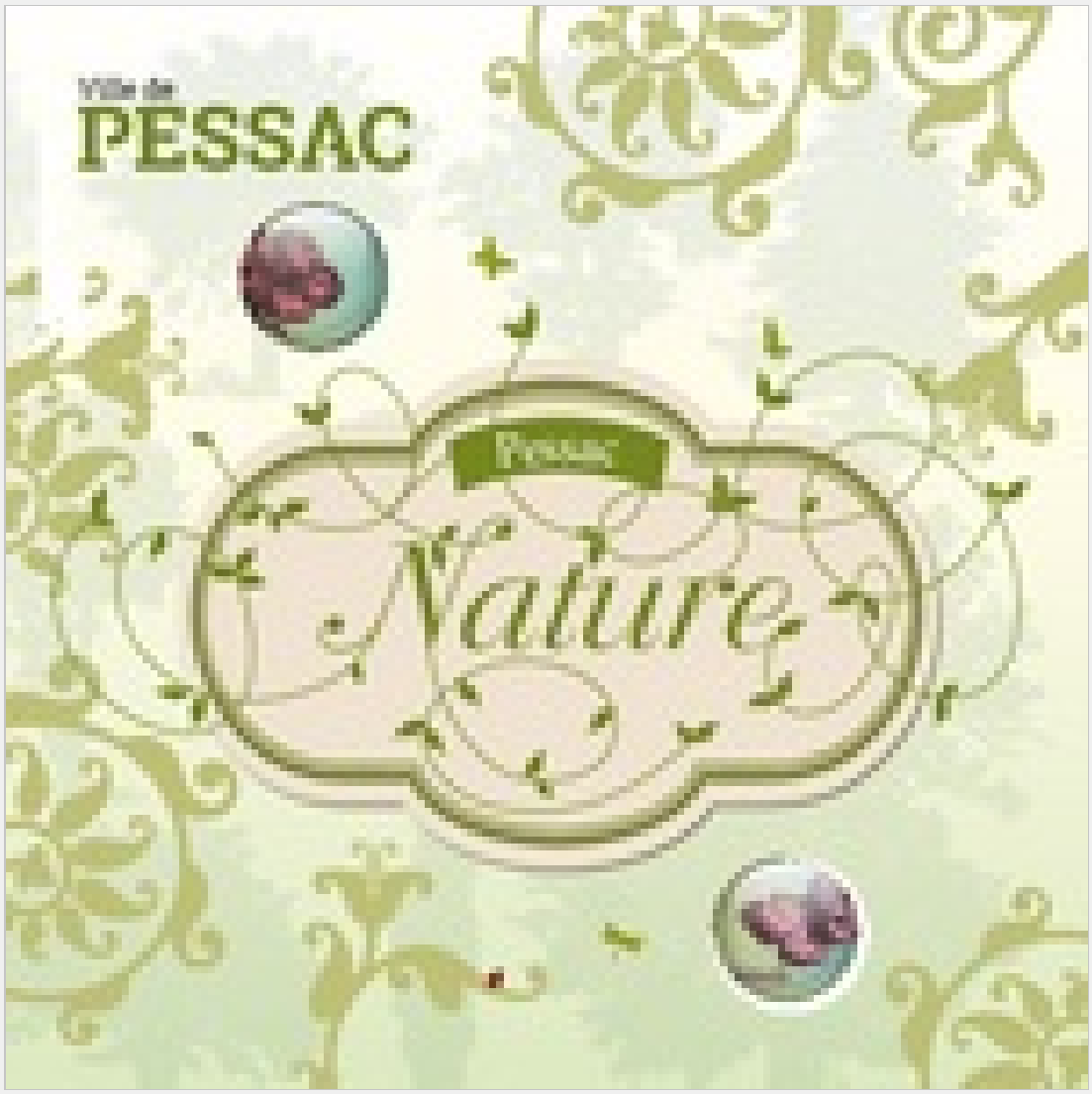








A LIRE



Guide Pessac nature

PDF - 18,1 Mo

Vu du ciel, Pessac est un véritable poumon de verdure : 350 hectares entrenature sauvage et jardins aménagés. Ce guide permet de découvrir ou redécouvrir tous ces sites de loisirs en plein air.

CONTACT

Accueil espaces publics

Demandes sur le domaine public, les transports scolaires, les espaces verts, l'environnement, l'hygiène, la propreté et les déchets.

05 57 93 65 85
Courriel

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS